



Une perspective de politique de sécurité nationale

Sénégal



Centre pour le Contrôle Démocratique
des Forces Armées - Genève (DCAF)

Clause de non-responsabilité

Ce document est une contribution aux discussions de la conférence « Intégrer la sécurité humaine dans les politiques de sécurité nationale dans le nord-ouest de l'Afrique », organisé conjointement par le Centre d'études en Droits Humains et Démocratie (CEDHD) et le Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève (DCAF) le 23 - 24 novembre 2010, Rabat, Maroc.

Les organisateurs de la conférence ne sont pas responsables des informations et points de vue présentés dans ce document. Les organisateurs de la conférence ne peuvent garantir l'exactitude ou la véracité du contenu de ce document.

Sénégal



Profil du pays

Type de gouvernement	République
Population	13'711'597 (estimation juillet 2010)
PIB par habitant	US\$ 1'600 (estimation 2009)
Surface	196'722 km ²
Groupes ethniques	Wolof 43.3%, Pular 23.8%, Serer 14.7%, Jola 3.7%, Mandinka 3%, Soninke 1.1%, Européens et Libanais 1%, autres 9.4%
Religions	Musulmans 94%, chrétiens 5%, croyances traditionnelles 1%
Indice de développement humain et rang	0.464 rang 166 sur 182 pays (2007)
Indice de gouvernance : stabilité politique et absence de violence	-0.16 (2008) Le chiffre indique l'état de la gouvernance sur une échelle de -2.5 à 2.5, 2.5 étant le meilleur score.

(sources : The World Factbook, PNUD, Banque Mondiale)

Introduction

La stratégie de sécurité nationale du Sénégal est globale. Elle a pour objectif de définir le cadre dans lequel les préoccupations sécuritaires du pays sont entièrement prises en compte.

En plus de garantir la sécurité physique du Sénégal et la pérennité des institutions républicaines, la stratégie de sécurité nationale du Sénégal cherche à assurer la sécurité des populations de plus en plus exposées à des difficultés d'ordre économique sanitaire, politique, et culturel. En somme, elle a pour but de mieux prendre en compte la sécurité humaine au niveau national.

La stratégie de sécurité nationale du Sénégal se veut suffisamment dynamique pour intégrer les évolutions intervenant dans les contextes social, économique, politique et culturel. Elle est ainsi régulièrement revisitée et réadaptée pour être en phase avec la situation sécuritaire du moment.

La stratégie de sécurité nationale du Sénégal est élaborée par les autorités civiles du pays en collaboration avec les autorités en charge du secteur de la sécurité et des départements de souveraineté.

Elle cherche néanmoins à être inclusive et à prendre en compte l'opinion de la société civile et de toutes les populations en général.

Aussi, consciente du fait que sa sécurité dépend pour une large part de la sécurité de ses voisins, le Sénégal a intégré cette dimension dans la définition de sa stratégie de sécurité nationale et travaille à la mise en place d'une sécurité collective au niveau de la Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine.

La stratégie de sécurité nationale considère la sécurité comme un service public qu'il importe de fournir aux populations sénégalaises.

Les intérêts

Les intérêts nationaux de la République sénégalaise comprennent :

- La consolidation de la cohésion nationale par le maintien de relations harmonieuses entre les différentes religions et ethnies.
- La consolidation de l'unité nationale par un développement équilibré et par le renforcement des liens étroits existant entre les différentes régions du pays (Nord, Sud, Est et Ouest).
- Renforcer la stabilité du pays et développer les structures d'accueil touristiques pour continuer à faire du Sénégal une destination touristique privilégiée.
- Protéger les ressources piscicoles pour protéger la pêche qui est la source principale de revenus du pays.
- Promouvoir des ressources humaines de qualité en investissant dans l'éducation et la formation.
- Investir dans l'agriculture pour lutter contre l'insécurité alimentaire et, à terme, assurer une autosuffisance alimentaire.
- Promouvoir, par le biais du concept Armée Nation, de bonnes relations civilo-militaires dans le but d'impliquer les forces de sécurité dans des missions de développement.
- Poursuivre le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, gages de stabilité et de développement.
- Poursuivre la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales par la création d'emplois, particulièrement au profit des jeunes.
- Poursuivre la lutte contre la pauvreté et renforcer la politique de stratégie de croissance accélérée.
- Poursuivre la lutte contre les épidémies.
- Mettre en place des politiques de lutte contre la désertification.
- Mettre en place des mécanismes de prévention et de protection des populations contre les catastrophes naturelles.

- Promouvoir la coopération sous-régionale, régionale et continentale pour une bonne prise en compte des menaces transnationales.

Les menaces

Les menaces symétriques extérieures :

- Le Sénégal entretient de très bonnes relations avec ses voisins immédiats, avec les pays de la CEDEAO et avec l'ensemble des pays du continent. Si le pays est soucieux de garder et de renforcer ses bonnes relations avec les pays frères du continent, il n'en demeure pas moins qu'il mène parallèlement une politique de dissuasion contre toute velléité d'attaque de son territoire et de ses intérêts.
- Toute reprise de la crise en Guinée-Bissau représenterait une menace à la sécurité et à la stabilité du Sénégal.
- Toute possibilité d'utilisation des territoires bissau-guinéens et gambiens par des factions rebelles comme bases de retraite ou pour mener des actions sur le territoire constituerait une menace pour la sécurité et la stabilité du Sénégal.

Les menaces asymétriques extérieures :

Même si le Sénégal reste un pays stable et, en général, épargné par un bon nombre de fléaux aigus auxquels certains pays du continent sont confrontés, force est de reconnaître que certains faits requièrent une attention particulière.

Les principales menaces asymétriques sont liées :

- Au grand banditisme transfrontalier et aux vols de bétail.
- Au trafic de drogue, d'armes ainsi qu'à la traite d'êtres humains qui sont facilités par la rébellion au sud et les décennies de conflit en Guinée Bissau, en Sierra Léone et au Libéria.
- A l'offensive très marquée des cartels de la drogue d'Amérique latine qui cherchent à établir des points de transit au Sénégal vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

- Au trafic de médicaments contrefaits en provenance de la sous région et d'Asie qui menace sérieusement la santé publique.
- Au pillage des ressources piscicoles qui menace sérieusement l'économie du pays.
- Au risque de pollution marine dû au nombre croissant de pétroliers qui transitent dans les eaux territoriales et internationales, de même qu'à certaines compagnies étrangères qui cherchent à déverser des déchets toxiques sur le continent.
- A la cybercriminalité.
- A l'expansion du terrorisme international et de l'extrémisme religieux qui cherchent à attaquer certains intérêts occidentaux au Sénégal.
- Aux catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes (inondations, périls aviaires et acridiens, etc.).
- A l'avancée du désert.

Les menaces symétriques nationales comprennent :

- Les politiques imposées par les organisations internationales qui ne sont pas toujours pertinentes pour prendre en charge les besoins des populations.
- La libéralisation à outrance qui marginalise des couches de plus en plus importantes de la population.
- La forte demande sociale qui est une source de tensions quasi permanente entre les autorités et les populations.
- La flambée des prix des denrées de première nécessité.
- L'insuffisance des ressources énergétiques, notamment de l'électricité, qui pèse lourdement sur l'économie nationale.
- L'insuffisance des ressources de l'état face aux besoins croissants des populations.
- Les répercussions de la flambée des cours mondiaux sur les conditions de vie des populations.

- Le besoin de reformes qui représente, dans certains cas, une source de tensions entre l'Etat et les populations.
- Un processus démocratique parfois mal perçu par les populations dont les préoccupations sont souvent immédiates.
- Un système éducatif en perpétuel mouvement, ce qui affecte négativement son avenir.

Les menaces asymétriques nationales comprennent :

- Le déclin du rôle social de la famille.
- L'explosion démographique de la jeunesse dont un bon pourcentage est au chômage.
- L'augmentation du trafic et de la consommation de drogue.
- La multiplication des sectes religieuses.
- Les catastrophes naturelles liées au changement climatique.
- Les catastrophes dues à l'activité humaine.
- L'érosion costale due à la montée du niveau de la mer.
- La criminalité et la violence urbaines.
- La multiplication des maisons de presse qui n'ont pas toujours la déontologie et un personnel formé pour informer de manière responsable.
- La persistance de certaines épidémies.
- La désertion des zones rurales par les populations jeunes qui viennent chercher du travail dans les grandes villes.
- La cherté de la vie exacerbée par la crise financière mondiale.
- La fuite des cerveaux.
- La migration clandestine.

Les politiques publiques

Pour protéger les intérêts du Sénégal, les stratégies suivantes doivent être mises en place :

- Poursuivre le processus de démocratisation en renforçant les institutions républicaines et en assurant leur indépendance et leur équilibre.
 - Promouvoir le rôle des médias et de la société civile en général pour une communication efficace avec les populations.
 - Promouvoir l'état de droit dans toute l'étendue du territoire.
 - Poursuivre les politiques de décentralisation pour promouvoir le développement local et lutter contre l'exode rural et l'urbanisation sauvage.
 - Poursuivre et renforcer les politiques de promotion d'une société multiculturelle et multiethnique.
 - Poursuivre et renforcer les politiques de promotion des femmes et des minorités pour une bonne cohésion sociale.
 - Poursuivre et renforcer la politique de promotion d'une éducation généralisée de qualité.
 - Promouvoir et renforcer une politique de santé publique qui mette en place des programmes de prévention (tuberculose, paludisme, VIH/SIDA, mortalité maternelle, mortalité infantile).
 - Poursuivre la lutte contre les trafics illicites et le crime organisé en général.
 - Poursuivre les politiques de protection de l'environnement pour lutter contre les catastrophes naturelles.
 - Lutter contre le crime organisé transnational en partenariat avec les pays voisins de la sous région.
 - Promouvoir une politique culturelle cohérente qui permette de renforcer l'identité nationale.
- Mettre en place une politique de lutte contre l'immigration clandestine qui permette d'encadrer la participation de la diaspora au développement du pays.
 - Adopter une politique de création d'infrastructures de qualité pour promouvoir les échanges et le commerce tant au niveau national que régional.

Les instruments pour la mise en œuvre

- Création de la fonction de médiateur.
- Création du fonds national pour la promotion de la jeunesse (FNPJ).
- Création des agences en charge de la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA) et du plan du retour vers l'agriculture (REVA).
- Programme de réalisation de bassins de rétention et de lacs artificiels pour la promotion de l'agriculture.
- Mise en place d'un ministère du genre et d'un ministère des Sénégalais de l'étranger.
- Mise en place d'une agence nationale chargée des grands travaux (APIX).
- Mise en place d'une agence chargée de la réinsertion sociale des militaires (ARSM).
- Création de la fondation des invalides et mutilés militaires (FIMM).
- Mise en place d'une agence chargée de la régulation des marchés publics (ARMP).
- Mise en place d'une agence chargée de la régulation des télécommunications et des postes (ARTP).
- Mise en place de l'initiative de Dakar pour lutter contre le trafic illicite et l'abus de drogue.

- Amélioration des conditions de vie et de travail des membres du secteur de sécurité.
- Allocation de 40% du budget national à l'éducation.
- Allocation de 20% du budget national à la santé.
- Projet de dépénalisation des délits de presse.
- Aide à la presse.
- Projet de financement des partis politiques.
- Droit constitutionnel à la marche.
- Mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (décrite dans les documents DSRP 1, 2 et 3).
- Politiques de décentralisation.
- Amélioration de l'environnement des affaires.
- Mise en place de comités nationaux de dialogue social.
- Meilleur encadrement du secteur informel par une incitation à la bancarisation.

